

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



Conditions Générales de Vente Formation professionnelle

Article L.441-1 du Code de commerce

Objet :

Les présentes CGV sont réservées aux clients n'ayant pas la qualité de consommateurs au titre des dispositions du Code de la consommation. Elles ont pour objet de définir les caractéristiques et conditions d'achat de formations vendues par la société LIC Formation.

Article 1 : Présentation - Désignation

LIC Formation est un organisme privé de formation déclaré en tant qu'organisme de formation auprès de Monsieur le Préfet de la région Haute-Normandie sous le N° 23.27.01391.27. Structure juridique : SASU au capital de 8.000 € - RCS Evreux 489 418 335 - SIRET : 489 418 335 00027 – Code NAF : 8559 A - Présidente : Madame Nadine LEFEBVRE

→ **Election de domicile : L.I.C Formation** - 5, rue du bois de Saint-Paul- ZAC des champs Chouette N°1- 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON

L.I.C Formation met en place et dispense des formations en intra entreprise et à distance à l'adresse suivante ZAC N°1 des Champs Chouette - 5, rue du Bois de Saint-Paul 27600 SAINT-AUBIN SUR GAILLON et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client/bénéficiaire : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société L.I.C Formation.
- Stagiaire/bénéficiaire/candidat/participant : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- CPF – Compte personnel de formation, géré par la Caisse des dépôts et consignation

Article 2 : « Domaines de compétences »

- Formations aux langues étrangères
- Formations Bureautique & Informatique
- Formations Managériales & Développement Personnel

Article 3 : « Déroulement des formations »

- a. Les formations sont dispensées en Intra-entreprise (*formations organisées pour une seule entreprise à destination d'un salarié ou regroupant plusieurs salariés de cette même entreprise et dont les contenus pédagogiques, les dates, le lieu précis de la formation sont définis d'un commun accord avec la dite entreprise*).

LIC Formation | ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul SAINT AUBIN SUR GAILLON 27600 | Numéro SIRET: 48941833500027 | Numéro de déclaration d'activité: 23270139127 (auprès du préfet de région de: Normandie)

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



- b. Les formations peuvent être dispensées en Inter-entreprises (*formations qui regroupent plusieurs salariés d'entreprises différentes et qui sont dispensées dans les locaux de LIC Formation à Saint-Aubin sur Gaillon ou dans des locaux loués par LIC Formation pour les besoins d'une formation ou bien dans des locaux mis à la disposition de LIC Formation pour les besoins d'une formation*).
- c. Les formations peuvent être dispensées à distance en mode E-learning/E-training. (*Dispositif pédagogique intégré avec mise à disposition des apprenants de supports analogiques ou numériques de type cédéroms, logiciels d'apprentissage, packs pédagogiques, plateforme de ressources pédagogiques en ligne.... Ces prestations peuvent être complétées par un suivi ou accompagnement pédagogique intitulé : « Tutorat pédagogique ».* Le programme décrira les moyens pédagogiques prévus et les modalités d'évaluation et de suivi).
- d. Les formations peuvent être dispensées par téléphone, Skype, Zoom, Hangouts, Teams, et autres outils de communication Webcam avec ou sans accès à des plateformes de ressources pédagogiques en ligne.
- e. Les formations intensives : (*Prestations se déroulant en Inter-entreprises ou Intra-entreprises ou dans nos centres partenaires à l'étranger. Elles sont soumises à nos conditions pédagogiques et aux conditions pédagogiques des centres partenaires*).

→ **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société L.I.C Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Toute commande de formation implique de la part de l'Acheteur (Le client) l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client et en particulier sur les conditions générales d'achat.

Article 5 : les documents contractuels

LIC Formation adresse à l'acheteur (Le client), une convention de formation ou un contrat de formation professionnelle (pour les salariés mobilisant leur CPF de façon autonome) en 2 exemplaires telle que prévue par les articles L.6353-1 et L.6353-2 du code du travail. La convention de formation professionnelle ou le contrat de formation professionnelle précisera notamment les points suivants : L'intitulé de l'action de formation, sa nature et ses caractéristiques, sa durée, la ou les personnes concernées, le lieu précis de la formation, les horaires et le planning (sous réserve qu'il soit établi avant le début de la formation) , la formule de cours, le prix HT et TTC de la formation, les conditions de règlement et les coordonnées d'un financeur de la formation (OPCO - Caisse des dépôts et consignations, Entreprises, aux autres financeurs de la formation).

Le client s'engage à retourner à LIC Formation le devis, 1 exemplaire de la convention de formation professionnelle ou le contrat de formation professionnelle sous un délai maximum de 5 jours ouvrables.

La convention devra être signée par le client et porter son cachet commercial (sauf pour les stagiaires mobilisant leur CPF). Le non-retour de la convention ou du contrat dans le délai fixé ne permettra pas d'engager la formation. La signature de la convention de formation professionnelle ou du contrat de formation professionnelle vaut acceptation des conditions générales de vente.

Pour les formations Inter-entreprises, après validation de ou des inscription(s), chaque participant recevra de la part de LIC Formation une confirmation/convocation de stage, le programme de la formation, le ou les profil(s) du ou des animateur(s). La confirmation/convocation indiquera également le lieu précis de la formation, les horaires de celle-ci. Ces confirmations/convocations peuvent être présentées de diverses façons selon la formation retenue.

Pour les formations en Intra-entreprises, sauf demande expresse du client, aucune convocation à une formation n'est envoyée aux participants. Dans l'hypothèse où le client souhaite que les convocations soient adressées aux stagiaires, le client s'engage dans un délai **minimum** de 5 jours ouvrables à communiquer à LIC Formation les adresses email de chaque stagiaire afin que nous puissions leurs envoyer les convocations.

LIC Formation ne peut être tenu responsable dans le cas où aucune convocation de stage n'est parvenue en temps aux stagiaires.

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



Article 5 étendu : Devis et attestation

Pour chaque formation, la société L.I.C Formation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Une convention de formation professionnelle ou un contrat de formation professionnelle sera établi entre la société L.I.C Formation, l'entreprise (le client) ou le stagiaire (CPF -géré par la Caisse des dépôts et consignations). En fin de formation, une attestation de fin de formation, une attestation d'assiduité ainsi que des feuilles d'émargement lui seront fournies. En fonction de l'imputation de la formation et de la demande formulée, un examen de fin de stage sera réalisé et pour lequel un certificat ou diplôme sera remis avec un compte-rendu d'évaluation et une attestation de réalisation de la certification ou de l'examen.

Article 6 : Prix

Pour les entreprises et les OPCO, tous nos prix sont exprimés Hors Taxes et majorés de la T.V.A au taux en vigueur (20%). Pour les dossiers imputés dans le cadre du CPF des salariés, tous les prix sont exprimés TTC (T.V.A comprise au taux de 20%).

Toute formation commencée est due en totalité. Toute formation à laquelle un stagiaire ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Par ailleurs, dans le cas d'une subrogation de paiement par un financeur (OPCO aux autres financeurs de la formation) ne réglant que les prestations effectuées, les heures non effectuées par le stagiaire seront facturées à l'acheteur (Le client) ou au stagiaire (dans le cadre du contrat de formation professionnelle).

→ Subrogation de Paiement :

Si le client a sollicité un tiers (OPCO aux autres financeurs de la formation) pour financer une formation, en cas d'inexécution totale ou partielle de la formation du fait du stagiaire ou du client et dans la mesure où le tiers exciperait l'article L991-6 du code du travail pour ne pas régler tout ou partie des sommes dues au titre de la formation, le client s'engage à se substituer au dit tiers pour payer l'intégralité des sommes restant dues au titre de la convention de formation, TVA incluse. Les prix indiqués dans nos devis sont reportés dans les devis et les conventions.

→ Dispositions particulières liées aux financements des formations dans le cadre du CPF (Paiement par la Caisse des dépôts et consignations).

Le bénéficiaire certifie avoir pris connaissance via le site de la Caisse des dépôts et consignations des conditions particulières titulaire d'un compte.

Le bénéficiaire de la formation s'engage à respecter les dispositions légales ainsi que les dispositions prévues aux CGU et conditions particulières titulaires.

Le paiement se fera selon les conditions fixées par la Caisse des dépôts et consignations (synthèse des principes directeurs des conditions générales d'utilisation du parcours d'achat direct). En cas de dépassement de budget entre le prix de la formation et le montant du budget disponible, le bénéficiaire devra, à la confirmation de son inscription régler par CB 100% de la différence entre le prix de la formation et le budget dont il dispose sur son compte personnel d'activité. Le règlement par Carte Bancaire est fait par le biais de la Caisse des dépôts et consignations.

Art. R. 6333-7.-Lorsque la Caisse des dépôts et consignations constate un manquement du titulaire d'un compte personnel de formation aux engagements qu'il a souscrits, elle peut, selon la nature du manquement, suspendre temporairement la prise en charge des formations dont il bénéficie ou dont il demande à bénéficier. Ces mesures, proportionnées aux manquements constatés, sont prises après application d'une procédure contradictoire et selon des modalités que les conditions générales d'utilisation du service dématérialisé présentent.

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



Les prix comprennent :

- Pour les formations en Intra-entreprise :
 - Les analyses des besoins
 - les préconisations pédagogiques
 - Les préparations des cours et les animations
 - Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois
 - Les supports de cours individuels remis à chaque stagiaire
 - Les rapports individuels de fin de formation
 - Les attestations de stage.
 - Les attestations d'assiduité.

A la charge du client : Les prix des tests de placement* (évaluations préalables portant sur 2 ou 4 compétences) seront facturés en sus à l'acheteur (Le client) ou bien le montant du ou des test(s) sera intégré dans le devis.

- Les frais de déplacement de nos animateurs sont facturés en sus selon les barèmes kilométriques en vigueur à la date d'émission de la convention pour un véhicule d'une puissance fiscale de 6 CV soit un tarif par kilomètre de 0,568 (barème révisable selon les indications de l'administration fiscale). Les déplacements de nos formateurs seront facturés pour des trajets aller et retour entre leur domicile et le lieu de la formation ou depuis notre centre de formation (le plus avantageux pour le client (Acheteur).

- Pour les formations en Inter-entreprises :
 - Les analyses des besoins
 - les préconisations pédagogiques
 - l'envoi des convocations de stage
 - Les préparations des cours et les animations
 - Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois
 - Les supports de cours individuels remis à chaque stagiaire
 - Les rapports de fin de formation
 - Les attestations de stage
 - Les attestations d'assiduité

A la charge du client : Les prix des tests de placement* (évaluations préalables portant sur 2 ou 4 compétences) seront facturés en sus à l'acheteur (Le client) ou bien le montant du ou des test(s) sera intégré dans le devis.

- Pour les stages intensifs à l'étranger :
 - La préparation des cours et les animations.
 - L'étude pré-formative avec 1 test de placement par stagiaire
 - Les pauses (café, thé, boissons)
 - Les supports pédagogiques utilisés durant les stages.
 - Le suivi administratif et pédagogique.
 - L'administration de la formation
 - Le bilan avec envoi d'un rapport très détaillé sur les compétences acquises.
 - L'attestation de stage
 - L'attestation d'assiduité

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



A la charge du client (Acheteur) :

- Transport : Les frais de transport Aller et retour comprenant la recherche et la réservation des billets et le montant des billets. Le choix du mode de transport est déterminé par le stagiaire. Il n'incombe en aucune manière à LIC Formation.
- Restauration : Les 5 déjeuners (sauf pour les séjours en Irlande)
- L'hébergement en famille d'accueil en ½ pension ou hébergement à l'hôtel (chambre + petits déjeuners + dîners)
- Les éventuelles sorties : cinéma, visites, pratique d'un sport....
- L'argent de poche.
- Les communications téléphoniques personnelles ou professionnelles durant toute la période du stage.
- L'assurance rapatriement en cas d'urgence ou de maladie ou en cas de vol ou de pertes des bagages ou papiers d'identité.
- LIC Formation décline toute responsabilité en cas de manquement aux règles de sécurité stipulée dans le ou les centres de formation.

**nous entendons par test de placement, des tests généraux ou de certification validée par la CNCP (Commission Nationale de certification Professionnelle) permettant de connaître le niveau général du candidat en fonction de l'échelle des niveaux européenne appelée couramment CECRL (Cadre Européen Commun de référence en langue).*

- **Pour les cours par téléphone ou outils de communication par Webcam :** Les prix indiqués dans nos devis sont reportés dans les conventions et ils comprennent :
 - La préparation des cours et les animations.
 - Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois.
 - Les communications téléphoniques internationales.
 - Le rapport de fin de formation et l'attestation de stage.

A la charge du client (acheteur), l'étude pré-formatrice avec test.

NB : Pour les formations Inter-entreprises ou Intra-entreprise réalisées en journée bloquée dans les locaux de LIC Formation ou hors de ses locaux (chez le client ou tout autre lieu indiqué par le client (Acheteur), les frais des déjeuners (stagiaire(s) + formateur(s) seront à la charge du client Acheteur.

- **Licence E-learning Langues étrangères et Bureautique/Informatique :**

LIC formation dispose de partenaires proposant des licences de formation. Les contenus sont disponibles via les applications dédiées des partenaires LIC Formation. Les cours ou leçons en ligne sont disponibles de façon individuelle. Chaque utilisateur choisit les jours et horaires de la semaine où il souhaite travailler de façon autonome. Chaque licence ou produit de formation E-learning/E-training est disponible via les sites des partenaires concernés et via des identifiants individuels transmis par LIC au(x) stagiaire(s). L'utilisation d'une licence E-learning/E-training est identifiée par son nom, prénom et son adresse courriel. Les stagiaires gèrent eux même la fréquence de leurs cours, leçons en ligne. La société LIC Formation n'a aucune autorité et compétence pour supprimer ou modifier le contenu pédagogique et technique d'une licence E-learning/E-training. La société LIC Formation ne saurait être tenue responsable du non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de dysfonctionnement des services d'un partenaire ou des services d'un fournisseur d'accès Internet. La responsabilité de la société LIC ne saurait ainsi être engagée dans les cas suivants :

- Défaillances techniques indépendantes de la société LIC Formation, telles que les problèmes de communication (lenteur, interruption de débit...) dus au fournisseur d'accès Internet du Client et/ou du/des utilisateur(s).

En cas de non-réception de cours ou leçons par courrier due à la configuration du client courriel ou à l'utilisation d'un serveur courriel qui ne délivrerait pas à l'utilisateur les leçons ou cours envoyés par le ou les partenaire(s) de LIC.

- **Pour les formations en Intra-entreprise en Bureautique :**

- Les tests de niveau et les analyses des besoins sur le ou les logiciel(s) concerné(s).
- Les préparations des cours et les animations.
- Le suivi administratif et pédagogique durant toute la durée de la formation.

LIC Formation | ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul SAINT AUBIN SUR GAILLON 27600 | Numéro SIRET: 48941833500027 | Numéro de déclaration d'activité: 23270139127 (auprès du préfet de région de: Normandie)

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



- Les supports de cours individuels remis aux stagiaires.
- Les attestations de stage.
- Les attestations d'assiduité.
- Les matériels informatiques (PC portable uniquement) pour les formations concernant les logiciels des Packs Office Microsoft pourront être mis à disposition gracieusement uniquement pour les secteurs couvrant les départements 27 et 76 ainsi que les départements de la région Ile de France, y compris Paris Intra-Muros. Pour toute formation dispensée hors de ces secteurs, les matériels pourront être loués par LIC Formation. Les frais de location, d'installation seront à la charge du client. Pour les départements limitrophes aux départements 27 et 76, la mise à disposition gracieusement des matériels informatiques pourra être envisagée. Les frais d'acheminement des matériels et leurs installations feront l'objet d'un devis en annexe du devis de formation.

Les frais de déplacement de nos animateurs sont facturés en sus selon les barèmes kilométriques en vigueur à la date d'émission de la convention pour un véhicule d'une puissance fiscale de 6 CV soit un tarif par kilomètre de 0,568 (barème révisable selon les années et les indications de l'administration fiscale). Les déplacements de nos formateurs seront facturés pour des trajets aller et retour entre leur domicile et le lieu de la formation ou depuis notre centre de formation (le plus avantageux pour le client (Acheteur))

A la charge du client (Acheteur) :

- Restauration : Les déjeuners des stagiaires
- Supports pédagogiques complémentaires: tous les supports spécifiques autres que les supports de cours fournis par LIC Formation lors de la formation
- Examen de certification de type (TOSA ou ENI)
- **Pour les formations en Inter-entreprises en Bureautique :**
 - Les tests de compétence et les analyses des besoins sur le logiciel concerné.
 - Les préparations des cours et les animations.
 - La mise à disposition de nos salles et équipement bureautique + logiciels (uniquement pour les suites Microsoft et sur des matériels type PC)
 - Les pauses
 - Le suivi administratif et pédagogique durant toute la durée de la formation.
 - Les supports de cours individuels remis aux stagiaires.
 - Les attestations de stage.

A la charge du client (Acheteur) :

- Restauration : Les déjeuners des stagiaires
- Supports pédagogiques complémentaires: tous les supports spécifiques autres que les supports de cours fournis par LIC Formation lors de la formation

Article 7 : Prix et modalités de paiement :

Les prix des formations (**Financement par les entreprises, indépendants, particuliers**) sont indiqués en euros Hors Taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer à la commande, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans certaines situations ou accords particuliers, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

→ **Prise en charge :**

OPCO -

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société L.I.C Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



CPF - Paiement par la Caisse des dépôts et consignation :

Le paiement se fera selon les conditions fixées par la Caisse des dépôts et consignations (synthèse des principes directeurs des conditions générales d'utilisation du parcours d'achat direct). En cas de dépassement de budget entre le prix de la formation et le montant du budget disponible, le bénéficiaire devra, à la confirmation de son inscription régler par CB 100% de la différence entre le prix de la formation et le budget dont il dispose sur son compte personnel d'activité. Le règlement par Carte Bancaire est fait par le biais de la Caisse des dépôts et consignations. Les règlements des formations se feront dans un délai qui ne peut dépasser 30 jours calendaires conformément aux CGU. Pour les formations d'une durée supérieure à 3 mois, LIC Formation percevra un acompte de 25% TTC du montant total TTC de la formation dès l'entrée en formation du stagiaire/bénéficiaire.

Article 8 : Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société L.I.C Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de son client –stagiaire-bénéficiaire. Ces derniers seront informés par mail.

Tout cours de groupe ou particuliers qui ne seront pas annulés dans les délais impartis suivants, seront facturés et consommés sur la souscription.

- Cours **individuels ou collectifs**, d'une durée de :
 - **1h30 à 2 heures**, délai d'annulation : **2 jours (hors samedi et dimanche)**
 - **+ de 2 à 4 heures**, délai d'annulation : **3 jours (hors samedi et dimanche)**
 - **+ de 4 heures** (journée bloquée), délai d'annulation : **5 jours (hors samedi et dimanche)**

Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation d'un cours. Si tel était le cas, le cours sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le cours.

LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours.

Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, le cours sera facturé et consommé sur la souscription. Le stagiaire absent à un cours ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

Pour les cours à distance (hors E-learning) :

Le stagiaire devra annuler son cours par Internet au **minimum 5 minutes** avant son cours ou bien appeler le **« support client » au 04 42 32 00 00 ou 02.32.77.51.10.**

Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera **facturé et déduit de son contrat.**

Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation d'un cours. Si tel était le cas, le cours sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le cours.

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours. Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, le cours sera facturé et consommé sur la souscription. Le stagiaire absent à un cours ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

L'annulation d'une formation intensive à l'étranger devra nous être signalée par e-mail à contact@lic-formation.fr **10 jours (hors samedi et dimanche)** avant la réalisation de celle-ci. Dans l'hypothèse où ce délai ne serait pas respecté, la formation intensive à l'étranger est facturée sur les bases suivantes :

- Une annulation intervenant 9 jours ouvrés avant la date de l'immersion, donne lieu à 1 facturation égale à 50% du montant total de la partie pédagogique.
- Une annulation intervenant 5 jours ouvrés avant la date de l'immersion, donne lieu à 1 facturation égale à 75% du montant total de la partie pédagogique et 15% de la partie hébergement.
- Une annulation intervenant 3 jours ouvrés avant la date de l'immersion donne lieu à 1 facturation de la totalité du montant total de la partie pédagogique et 25% de la partie hébergement.

Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation du stage. Si tel était le cas, le stage sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le stage. **LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours.** Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, la semaine sera facturée et consommée sur la souscription. Le stagiaire absent à son immersion ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

Pour les cours en mode E-learning : L'accès en ligne est limité par la durée de la formation à compter du 1^{er} jour de la connexion du stagiaire. La totalité de la licence devra être réalisée sur une durée fixée dans le contrat à compter de la commande. La licence s'interrompt après la durée fixée.

→ **Spécificités des formations CPF - Financement par la Caisse des dépôts et consignations :**

- **Par le stagiaire :** Toute annulation d'inscription intervenant après l'entrée en formation tient lieu d'abandon de la formation par le stagiaire. A l'exception des cas d'abandon pour motifs de force majeure, tout abandon entraîne **des pénalités appliquées conformément à l'article 4.3 figurant sur les conditions particulières titulaires version 1.0 rédigée par la Caisse des dépôts et consignations.**
- **Par l'organisme :** Lorsque l'annulation est imputable à l'organisme de formation plus ou moins 7 (sept) jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les droits du titulaire du compte ne sont pas décréétés. La totalité de l'abondement du titulaire est remboursé. Lorsque l'annulation est imputable à l'organisme de formation et intervient après l'entrée en formation du stagiaire, le compte du titulaire est recréé en totalité, sauf en cas de proposition de report par LIC Formation.

→ **Droit de rétractation pour les stagiaires s'inscrivant à une formation dans le cadre de leur CPF :**

Après confirmation de sa demande d'inscription, le bénéficiaire/stagiaire dispose d'un délai de **14 (quatorze) jours ouvrés pour se rétracter**. Afin de permettre au bénéficiaire de se rétracter, une fonctionnalité est prévue sur la plateforme de la Caisse des dépôts et consignations. LIC Formation recevra une notification de la rétractation du bénéficiaire sur son espace professionnel. **A l'expiration du délai de rétraction, le stagiaire est considéré comme inscrit. Il est alors tenu de participer à la formation.**

Le bénéficiaire accepte expressément que le contrat le liant à LIC Formation soit exécuté avant le délai de rétractation à l'entrée en formation. En tout état de cause, le bénéficiaire renonce expressément à son droit de rétractation dès le démarrage de la formation.

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



Article 9 : Programmes des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Pour les formations dispensées dans le cadre du CPF, la description du programme de formation **a été sélectionné et accepté par le bénéficiaire** via la plateforme de la Caisse des dépôts et consignations conformément aux conditions générales d'utilisation (titulaire). Le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare est notifié dans le programme. Les prérequis ont été validés et acceptés par LIC Formation conformément aux dispositions accessibles via les conditions fixées par la Caisse des dépôts et consignations.

Article 10 : Conditions particulières

En aucun cas les conditions générales d'achat (CGA) ne peuvent exclure l'application de nos conditions générales de vente et ceci dans leur globalité.

Article 11 : Propriété des documents

Tous les documents créés par LIC Formation et remis aux participants ou Acheteur(s) à l'occasion d'une formation sont et demeurent la propriété exclusive de LIC Formation. De ce fait, le client (Acheteur) ainsi que les stagiaires s'interdisent d'utiliser ou de dupliquer tout support transmis par LIC formation et également de façon indirecte sauf accord écrit de LIC Formation.

→ Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Article 12 : Responsabilité

LIC Formation ne peut être tenue responsable du contenu communiqué et mis en ligne par un stagiaire, notamment de son caractère illégal au regard de la réglementation en vigueur. Le stagiaire est seul responsable de l'utilisation qu'il fait d'une formation ou de l'utilisation d'un site E-learning et des applications et des conséquences directes ou indirectes de cette situation. Il lui appartient d'en faire un usage conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL (*Commission Nationale Informatique et Liberté*). La responsabilité de LIC Formation ne saurait être engagée dans les cas liés à l'utilisation d'une plateforme pédagogique en E-learning : défaillances techniques telles que problèmes de communication (lenteur, interruption...) dus aux fournisseurs d'accès internet ou à une mauvaise utilisation des outils informatiques, préjudice lié aux contenus de nos partenaires, force majeure...)

Article 13 : Informations nominatives

Nous accordons beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Pour plus de précisions sur la protection des données personnelles, nous vous invitons à vous référer à notre charte de confidentialité et d'utilisation des données personnelles disponible à l'adresse suivante : www.lic-formation.fr ou en contactant le référent thierry.lefebvre@lic-formation.fr

→ Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société L.I.C Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société L.I.C Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LIC Formation | ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul SAINT AUBIN SUR GAILLON 27600 | Numéro SIRET: 48941833500027 | Numéro de déclaration d'activité: 23270139127 (auprès du préfet de région de: Normandie)

LIC Formation

ZAC N°1 des champs Chouette - 5 rue du Bois de Saint-Paul
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON



Article 14 : Application des conditions générales de vente

Les conditions générales de vente s'appliquent dès la signature de la convention de formation professionnelle ou du contrat de formation professionnelle. Si une ou plusieurs dispositions des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, LIC Formation s'engage à supprimer et remplacer immédiatement ladite clause par une clause juridiquement valide.

Article 15 : Attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont encadrées par la loi Française. En cas de litige survenant entre la société L.I.C Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de commerce d'EVREUX.

Article 16 : Election de domicile :

L'élection de domicile de LIC Formation est son siège social situé ZAC N°1 des champs Chouette – 5, Rue du Bois de Saint-Paul 27600 SAINT-AUBIN SUR GAILLON

Le client – stagiaire - bénéficiaire (Acheteur) déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de vente de LIC Formation. Conditions annexées à la convention de formation professionnelle ou au contrat de formation professionnelle. La signature de la convention de formation professionnelle ou du contrat de formation professionnelle vaut acceptation des conditions générales de vente.


Zone Artisanale des Champs Chouettes
27600 Saint-Aubin sur Gaillon
Tél. 02 32 77 51 30 - Fax 02 32 77 51 31
SAS au capital de 8 000 € - Siret : 489 418 335 00027 - Code NAF : 8559A

